



› Forum › Droits des salariés › Peut-on cumuler deux cdi ? Imprim

Par **Kamel_17**, le **21/09/2012 à 23:31**

Bonsoir ;

J'aurais voulu savoir s'il est légal d'avoir deux boulots en même temps ?

Je travaille actuellement dans une entreprise (5H du matin jusqu'à 9h AM) , et il a trouvé un autre job à plein temps ,

Ma question est de savoir ; s'il peut se ranger avec son patron est ce qu'il a le droit de cumuler deux CDI ?

Merci à ceux qui prendront le temps de me répondre.

Par **janus2fr**, le **22/09/2012 à 08:27**

Bonjour,

Nous voudrions bien vous répondre, mais votre message est difficilement compréhensible.

Vous dites "Je travaille actuellement dans une entreprise (5H du matin jusqu'à 9h AM)" puis ensuite "et il a trouvé un autre job à plein temps" ! Un coup "je", un coup "il" ?

Ensuite que voulez-vous dire par "s'il peut se ranger avec son patron" ?